

EVOLUTION DE LA COTATION BANQUE DE FRANCE

Mercredi 2 février 2022

Laurent SAHUQUET
Christian BERTHOLD
Sylvie DEPRUGNEY
Hélène RIMLINGER

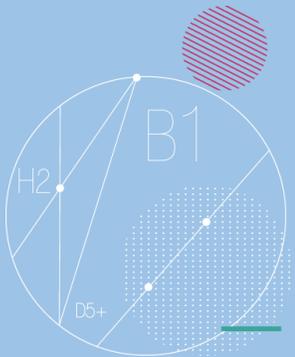
Directeur Régional de la Banque de France
Président de l'Ordre des Experts Comptables
Directrice Départementale de Meurthe-et-Moselle
Responsable du Service Entreprises de Meurthe-et-Moselle



INTRODUCTION

SOMMAIRE

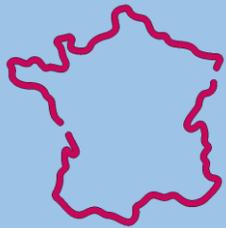
1. Qu'est-ce que la cotation ?
2. Comment les entreprises sont-elles cotées ?
3. Qui a accès à la cotation ?
4. À quoi sert la cotation ?
5. Un cadre légal et réglementaire exigeant
6. Une évolution du modèle de cotation à partir du 8 janvier 2022



1. QU'EST-CE QUE LA COTATION BANQUE DE FRANCE ?

➔ UNE APPRÉCIATION SUR LA SANTÉ FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

La cotation de la Banque de France est une **appréciation sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers** (remboursement des dettes et souscription de nouveaux financements) à un horizon d'un an à trois ans.



& DOM - TOM

Elle se compose de 2 éléments

La cote d'activité,
basée sur le chiffre
d'affaires de l'entreprise

La cote de crédit,
qui situe l'entreprise sur
une échelle de risque

2. COMMENT LES ENTREPRISES SONT-ELLES COTÉES ?

→ UNE APPROCHE DIFFÉRENCIÉE SELON LE NIVEAU DE CHIFFRE D’AFFAIRES

COTATION A DIRE D’EXPERT

Attribuée par des
analystes financiers de
la Banque de France

à + de 270 000 entreprises
dont le chiffres d’affaires
annuel est
supérieur à 750 000 €

- Elle s’appuie sur l’analyse de leur documentation comptable mais tient également compte d’informations extracomptables qualitatives et prévisionnelles communiquées par le chef d’entreprise.
- La cotation à dire d’expert concerne l’ensemble des positions de l’échelle de risque de crédit.

COTATION SANS COLLECTE DE BILAN

Réservée aux entreprises dont le **chiffre annuel ne dépasse pas 750 000 €** et dont la documentation comptable n’est donc pas collectée

- Elle résulte de la prise en compte des informations recueillies auprès des greffes des Tribunaux de Commerce, de l’Insee et de la Centrale des Incidents de Paiement sur Effets dont la Banque de France assure également la gestion.
- Lorsqu’aucune information défavorable n’est relevée, la cote de crédit 0 est attribuée.

3. QUI A ACCÈS À LA COTATION ?

→ Le dirigeant de l'entreprise



Strictement confidentielle et réservée à un usage exclusivement privé, la cotation est destinée à l'entreprise elle-même s'agissant de sa propre cote.



En cas de questions relatives à sa cotation, un dirigeant d'entreprise a la possibilité de contacter l'unité Banque de France ayant émis sa cote

→ Les acteurs du financement de l'économie

La cotation est également communiquée aux banques, assureurs-crédit, assureurs-caution et aux établissements de prêts participatif via une adhésion au service Fichier Bancaire des Entreprises (FIBEN).

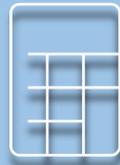


4. A QUOI SERT LA COTATION BANQUE DE FRANCE ?

➔ UNE RÉFÉRENCE COMMUNE, CONFORME AUX STANDARDS INTERNATIONAUX



Un outil d'aide à la décision facilitant le dialogue entre entreprises et banquiers



Un outil de supervision bancaire



Un rôle dans le refinancement des banques auprès de l'Eurosystème

4.1. Un outil d'aide à la décision facilitant le dialogue entre entreprises et les partenaires financiers

Référence commune aux deux parties, la cotation est **reconnue comme objective, indépendante et conforme aux standards internationaux.**

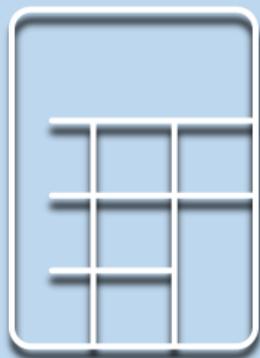
Elle permet au dirigeant **d'obtenir gratuitement** un regard extérieur et impartial sur la **situation économique et financière** de son entreprise.

Pour les prêteurs, c'est **un instrument d'évaluation des risques de crédit** sur les dossiers qu'ils financent.

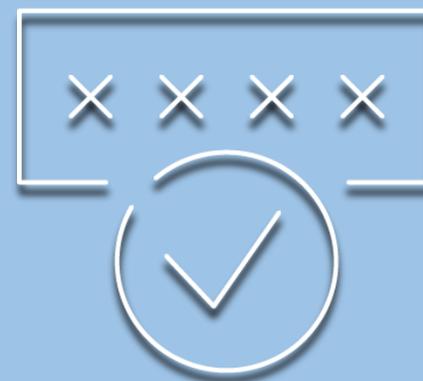


4.2. Un outil de supervision bancaire

La cotation permet aux banques **de calculer leurs besoins en fonds propres.**



Elle leur permet aussi d'apprécier la qualité de leurs portefeuilles de créances et, à ce titre, elle est utilisée par le superviseur dans l'évaluation de leurs risques.



4.3. Un rôle dans le refinancement des banques auprès de l'eurosystème

La cotation constitue un instrument essentiel à la politique monétaire

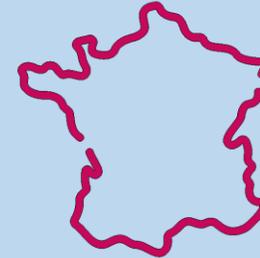


L'Eurosystème accepte les créances sur les entreprises dont la cote de crédit est éligible

5. UN CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE EXIGEANT

Un cadre national

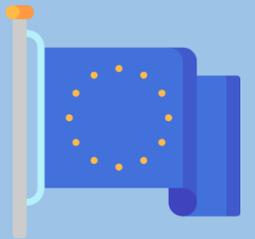
L'activité de cotation est soumise à l'Article L.141-6 du Code monétaire et financier et au deuxième contrat de service public entre la Banque de France et l'État.



Un cadre européen

L'activité de cotation repose également sur des fondements juridiques européens et est soumise à des exigences strictes de qualité liées à sa reconnaissance en tant qu'Organisme Externe d'Évaluation du Crédit (**OEEC**) depuis 2007 et à une éligibilité en tant que banque centrale au Système Interne d'Évaluation du Crédit (**ICAS**).

En effet, l'Eurosystème a défini des critères de validation pour chacun de ces systèmes d'évaluation du risque de crédit et examine régulièrement leurs performances par rapport aux différents seuils de qualité du crédit qu'il a fixés. Par exemple, la population des entreprises bénéficiant des meilleures cotes doit présenter un taux de défaut très faible.



6. UNE ÉVOLUTION DU MODÈLE DE COTATION À PARTIR DU 8 JANVIER 2022

POURQUOI UNE NOUVELLE ÉCHELLE DE COTATION ?



6.1. Pour adapter le modèle de cotation Banque de France aux standards européens d'évaluation du risque de crédit

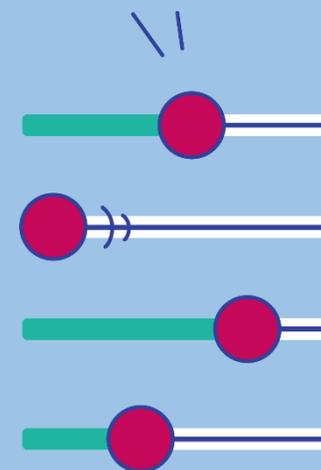
La Banque de France porte une attention constante à la pertinence de sa méthodologie et aux possibles voies d'amélioration.

C'est l'une des raisons à la mise en place de cette nouvelle échelle dont les fondamentaux (analyse de la solvabilité, liquidité, capacité bénéficiaire, autonomie financière, éléments qualitatifs...) et la cotation à dire d'expert, eux, demeurent.

6.2. Pour répartir plus finement les entreprises sur l'échelle du risque de crédit

La nouvelle échelle compte désormais **22 niveaux d'appréciation du risque de crédit**, et repose également sur la prise en compte d'indicateurs et de ratios d'analyse financière supplémentaires.

Elle offre ainsi une **évaluation plus précise de la santé financière de chaque entreprise cotée** en couvrant tous les échelons de qualité de crédit définis par l'**Eurosystème**.



6.2 LA NOUVELLE ECHELLE DE COTATION

CAPACITÉ DE L'ENTREPRISE À HONORER SES ENGAGEMENTS FINANCIERS

NEC / Nouvelle échelle		Ancienne échelle
1+	Excellente ++	3++
1	Excellente +	3+
1-	Excellente	3
2+	Très satisfaisante ++	4+
2	Très satisfaisante +	
2-	Très satisfaisante	
3+	Forte ++	4
3	Forte +	
3-	Forte	
4+	Bonne +	5+
4	Bonne	
4-	Intermédiaire +	
5+	Intermédiaire -	5
5	Fragile	
5-	Assez faible	
6+	Très faible	6
6	Menacée	
6-	Compromise	
7	Très compromise	7
8	Fortement compromise	8 et 9
P	Défaillante	P
0	Non significative	0

6.4. NEC: DES FONDAMENTAUX QUI DEMEURENT...

L'analyse à dire d'expert est maintenue pour les entreprises significatives (CA > 750k€)

Une cote financière qui s'appuie sur:

- l'affectation de l'entreprise à un secteur financier
- l'analyse de 4 thèmes selon les ratios propres au secteur: rentabilité, structure, autonomie financière et liquidité

Une analyse qualitative

La prise en compte d'éventuels éléments extra-comptables

6.4. ... ET DES NOUVEAUTES

Sur la partie financière:

- Utilisation de méthodes statistiques récentes et robustes
- Création de nouveaux ratios
- Les données sectorielles sont actualisées

Sur la partie qualitative et extra-comptables:

- Adaptation de l'impact qualitatif à la plus grande granularité
- Adaptation des règles des contributions extra-comptables pour s'adapter à la nouvelle échelle

LE 8 JANVIER 2022

Trans-codification des cotations issues de l'ancien modèle en cotations du nouveau modèle



Anciennes cotations	Nouvelles cotations	
3++	1+	Excellente ++
3+	1	Excellente +
3	1-	Excellente
4+	2	Très satisfaisante +
4	3	Forte +
5+	4-	Intermédiaire +
	5+	Intermédiaire -
5	5-	Assez faible
6	6	Menacée
7	7	Très compromise
8 et 9	8	Fortement compromise
P	P	Défaillante
0	0	Non significative

QUESTIONS?

Contact : entreprises@banque-france.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

<https://entreprises.banque-france.fr/cotation>

<https://entreprises.banque-france.fr/nec>

